

# Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille vingt, vendredi dix sept juillet, dix huit heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie de Vatteville-la-Rue, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents :

M. Charron, Maire

M. Somon 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Danger 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Leclère 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Desrués 4<sup>ème</sup> Adjointe, M. Leprince, Mme Agnès, Mme Bocca, M. Darricarère, Mme Guillot, M. Glatigny (1 procuration), Mme Lenormand, (1 procuration) Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : M. Déal, Mme Dionnet (a donné procuration à M. Glatigny pour voter en son nom), M. Delacroix (a donné procuration à Mme Lenormand pour voter en son nom),

Secrétaire de séance : M. Darricarère,

Date de convocation : 6 juillet 2020

Le compte rendu de la réunion précédente a été adopté à l'unanimité

## **2020/41 – RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UNE PARCELLE « RUE DU PORT »**

Le Maire informe ses collègues d'une demande d'extension du réseau de distribution publique d'électricité dans le cadre d'un raccordement électrique d'une parcelle, située « Rue du Port » suite à la délivrance d'un permis de construire.

Considérant la position de la commune d'aucune participation financière et cette extension, les futurs propriétaires s'engagent par écrit, à prendre à leur frais le raccordement au réseau électrique y compris sur le domaine public.

Afin de lancer les travaux, il est nécessaire que la commune signe une convention financière avec le SDE76 conformément au tableau ci-dessous :

Montant des travaux TTC	Participation SDE76	Reste à financer par la commune (domaine public)	Reste à financer par le pétitionnaire (domaine privé)
14 520 €	10 200 €	1 980 €	2 340 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à :

14 voix POUR

0 voix CONTRE

0 Abstention

- Autorise Le Maire ou le 1<sup>er</sup> Adjoint à signer la convention.
- Inscrit la dépense incombant à la commune, soit 1 980 € au compte 2041582 en investissement du budget primitif 2020.
- Emettra un titre de recettes au compte 1336 en investissement du budget primitif 2020 d'un montant de 1 980 € à l'attention des futurs propriétaires pour le remboursement de la dépense communale.

**2020/42 – ELECTION DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SYNDICAT  
DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SEINE-MARITIME (SDE76)**

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-7,

Considérant qu'il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime (SDE76)

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant,

sont candidats :

délégué titulaire

- M. Sylvain SOMON

délégué suppléant

- Mme Jeannine DANGER

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Délégués titulaires

Nombre de votants : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Délégué suppléant

Nombre de votants : 14

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

sont proclamés élus :

délégué titulaire

- M. Sylvain SOMON

délégué suppléant

- Mme Jeannine DANGER

**2020/43 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS TITULAIRE ET SUPPLEANT DE VATTEVILLE-  
LA-RUE AU COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 « BOUCLES DE LA SEINE AVAL »**

Le Maire fait savoir que le comité de pilotage du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Aval » sera prochainement invité à se réunir. Ce site est actuellement placé sous la maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

En vertu de l'article L414-2 du code de l'environnement, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) indique que les représentants des collectivités territoriales concernées par un site Natura 2000 ont la possibilité de désigner parmi eux, le président de pilotage ainsi que la collectivité maître d'ouvrage de l'opération pour les 3 années à venir. Ces dispositions ont été introduites par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, désigne, à :

14 voix POUR    0 voix CONTRE    0 ABSTENTION

les élus ci-après pour représenter la commune de Vatteville-la-Rue au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 « Boucles de la Seine Aval » :

- Représentant titulaire : M. Jacques CHARRON
- Représentant suppléant : M. Philippe LEPRINCE

**2020/44 – RECOURS EN JUSTICE – RUISSELLEMENT EAUX PLUVIALES AU HAMEAU DU FLACQ**

Le Conseil Municipal, considérant

- La procédure de recours déposée auprès du Tribunal Administratif de Rouen par un propriétaire d'une maison située au hameau du Flacq sur la commune d'Aizier suite à des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales,
- Que la commune de Vatteville-la-Rue est mise en cause dans ce dossier,
- Sa délibération n° 2020-19 du 29 mai 2020 donnant délégation au Maire et notamment son article 16 :  
*« d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal »*

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal, d'autoriser le Maire à représenter la commune de Vatteville-la-Rue dans cette affaire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à :

14 voix POUR                      0 voix CONTRE                      0 ABSTENTION

Autorise le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour défendre les intérêts de la commune de Vatteville-la-Rue, dans cette affaire,

**2020/45 – BUDGET PRIMITIF 2020**

Mme LENORMAND ayant quitté la séance à 20 h n'a pas pu participer au vote

Le Conseil Municipal, à :    12 voix POUR    0 voix CONTRE    0 ABSTENTION

valide les propositions du budget primitif 2020 présentées par le Maire comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	936 992.61 €
Recettes	936 992.61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	903 926.36 €
Recettes	903 926.36 €

Autorise le Maire à signer tout document relatif au budget primitif 2020.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 20 h 30 minutes

\*\*\*\*\*

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

DANGER Jeannine

LECLERE Vincent

DESRUES Michèle

AGNES Mireille

LEPRINCE Philippe

BOCCA Véronique

GLATIGNY Simon

GUILLOT Séverine

DARRICARERE Christian

DIONNET Amandine

DEAL Jérémie

DELACROIX Denis

LENORMAND Mathilde